LE MARQUAGE DES FRUITS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. A. FRASER (Northumberland): Je désire savoir du ministre de l'Agriculture s'il a l'intention de présenter, au cours de la présente session, une loi concernant la refonte de la loi ayant trait au marquage des fruits.

L'hon. ROBERT WEIR (ministre de l'Agriculture): La question est à l'étude.

LE BUDGET

SUITE DU DÉBAT SUR L'ÉTAT FINANCIER ANNUEL, SOUMIS PAR LE MINISTRE DES FINANCES

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le vendredi 24 mars, sur la motion de l'honorable E. M. Rhodes (ministre des Finances) invitant l'Orateur à quitter le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des voies et moyens et sur l'amendement de l'honorable M. Ralston.

L'hon. H. H. STEVENS (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, les annales financières du Canada ont vu naître et passer une autre année et, ce qui est peut-être encore plus important, une autre année de cette ère de dépression intense dans le domaine économique et commercial que nous traversons est ensevelie dans le passé. Lorsque nous jetons nos regards sur l'année écoulée et, en réalité, sur les trois ou quatre dernières années, bon nombre d'entre nous sont prêts à admettre que nous sommes bien plus sages que nous ne l'étions au début de la crise. Nous nous rendons compte à cette heure que nombre de projets présentés avec la plus grande confiance, nombre de plans, lesquels, acceptés, devaient guérir tous les maux dont nous souffrons, n'étaient que des idées erronées.

Quelques MEMBRES: Très bien! très bien!

L'hon. M. STEVENS: Mes honorables amis de la gauche, croient, semble-t-il que la droite a eu le monopole de toutes ces idées; cependant, j'ai gardé le souvenir vivace des propositions fantastiques qu'ont faites les honorables députés d'en face. Quoi qu'il en soit, l'année financière est passée. Sous le régime de la Constitution qui nous régit, le Gouvernement a encore une fois le devoir de rendre compte de son administration et de communiquer à la Chambre ses prévisions pour l'avenir. Cette tâche a été accomplie par le ministre des Finances (M. Rhodes), au cours du discours admirable et si bien agencé qu'il a prononcé, mardi dernier. La peinture que nous avons faite de la situation n'est pas gaie; cependant, j'estime que nous, Canadiens, avons le droit, si nous comparons notre pays à d'autres, de jeter un regard de satisfaction sur le passé, même s'il est austère, et d'envisager l'avenir avec la plus grande confiance.

L'honorable député de Shelburne-Yarmouth (M. Ralston), n'est pas à son siège; c'est malheureux, car, j'ai l'intention de relever bon nombre des assertions qu'il a faites vendredi dernier, à son titre de porte-parole de l'opposition officielle et du parti libéral en général. J'ai lieu de croire que les déclarations de l'honorable député ont été pleinement endossées et aceptées sans réserves par mes honorables amis de la gauche. Par conséquent, j'estime que j'ai le droit de dire que ses critiques représentent la manière de voir des membres du parti libéral qui constituent l'opposition officielle en cette Chambre. Les observations qu'a faites l'honorable député sont loin d'être des compliments à l'adresse du régime actuel. Tout d'une haleine, il a accusé le Gouvernement d'être faible et de manquer de confiance en lui-même puis, quelques instants plus tard et pour les fins de son raisonnement, il déclare que nous sommes un Gouvernement autocrate. Un peu plus tard encore, nous étions devenus un Gouvernement stationnaire et timoré, pour mériter quelques instants après l'épithète de gouvernement arrogant. Et voilà donc ce gouvernement faible, autocrate, timoré et arrogant qui rend ses comptes à la Chambre pour l'année écoulée.

D'autre part, du premier au dernier mot de son discours, l'honorable député de Shelburne n'a pas prononcé une seule parole encourageante; il n'a pas dit un traître mot des difficultés et des perplexités de la situation mondiale; au lieu d'offrir le concours des honorables membres de la gauche, il nous a servi une diatribe amère; il a ignoré de propos délibéré des difficultés manifestes et grossièrerement défiguré, ainsi que je tenterai de l'établir tout à l'heure, la statistique fédérale.

J'ai l'intention de démontrer à la Chambre que le tableau qu'a peint l'honorable député de Shelburne touchant le commerce canadien est erroné et que l'analyse qu'il a faite de notre dette publique et des nouveaux impôts que le Gouvernement propose constitue une fausse interprétation de chiffres et de faits notoires et qui se comprennent facilement.

En premier lieu, je désire revenir sur les critiques formulées par l'honorable député au sujet de la dette publique. Mon honorable ami a prétendu que le chiffre de notre dette nationale accuse une augmentation de 455 millions de dollars. Lorsqu'il fait pareille assertion il ne tient pas compte du transfert de la dette courante à la dette consolidée d'une somme de $33,293,000 provenant de la vente des terres scolaires. Il s'ensuit donc